



Traité Kilaïm

Michna 1 - Chapitre 7

המברין את הגפן בארץ,
אם אין עפר על גבה שלשה טפחים -
לא יbia זרע עליו,
אפלו הבריכה בדלהת או בסילון.
הבריכה בסלע,
אף על פי שאין עפר על גבה אלא שלש אצבעות,
מתיר לבייא זרע עליו.
בארכבה שבגפן,
אין מזדיין לה אלא מן בעלך בשני:

Celui qui enfonce la [branche] d'une vigne dans le sol (la havrakha : le marcottage), s'il la terre au-dessus [de la branche] n'a pas une hauteur de trois tefa'him, il ne pourra pas semer dessus, et ce, même s'il l'a enfoncée [au préalable] dans une courge [sèche] ou dans un tuyau (un tube en terre cuite). S'il l'a enfoncée [dans un sol] sous un rocher, même s'il n'y a au-dessus d'elle que trois doigts de terre, il pourra semer par-dessus. Une vigne courbée formant un coude est mesurée à partir de sa seconde racine.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions